

Circonscription de Saint-Gilles Croix de Vie

**Ecoles Henry Simon
Rue du Bardonneau – 85270 St Hilaire de Riez**

Procès-verbal du conseil des écoles du mardi 13 novembre 2018

Étaient présents :

ENSEIGNANTS :

Mmes Sophie BRUCKER-HALE, Mathilde MURZEAU, Elodie RICHARD, Adeline LE SINQ, Audrey BRETAUD, Mme Fabienne SIMON, Annie GROISARD, Carole TAILLE, Anita CHARRIER (RASED) et M Sébastien NOCENTINI.

ATSEM :

Mmes Nathalie GUILLEBAUD, Jocelyne MORIN et Gaëlle ANDRE

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Mmes MORINEAU Maud, , GUEDET Gaëlla, BOULAIN Caroline, Delphine BRUNEAU, CAMUS Valentine (élémentaire)
Mrs PLANES Jean-Luc et MICHELIN Erwan, Mme PEAULT Cécile (maternelle)

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS :

Mr Frédéric MICHON adjoint aux affaires scolaires, Mme Martine VAIRON responsable du service éducation, Mme VECCHI Première Adjointe en charge des ressources humaines sur la ville.
Mr Louis COLAS, DDEN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Absents excusés :

Mr Gilles JOSEPH, Inspecteur de l'Éducation Nationale, circonscription de Challans Saint Gilles Croix de Vie
M CANTIN, adjoint délégué aux affaires scolaires

La séance est ouverte à 19h05.

Depuis la rentrée de septembre Mme Audrey Breaud a intégré l'équipe enseignante et complète le mi-temps de Fabienne Simon en PS1-PS2.

Le complément de direction en élémentaire est effectué par Mme Artaud Karen et en maternelle par Patricia Henriet (1 mardi par mois).

M Colas est reconduit dans ses fonctions de Délégué Département de l'Education Nationale jusqu'en 2021.

1. Approbation du procès verbal de la séance du mardi 12 juin 2018 pour la maternelle et l'élémentaire.

Avant de procéder au vote, le Président demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à faire ou des modifications à apporter au compte rendu de la dernière séance.

Correction compte rendu du précédent Conseil d'école sur le montant des subventions 979 euros.

Il est ensuite procédé au vote. Le PV est adopté à l'unanimité.

2) Bilan des élections des représentants d'élèves

En maternelle : 135 inscrits

51 votes dont 13 bulletins nuls ou blancs, ce qui fait un taux de participation : 37,78%

Les parents élus sont :

- pour les titulaires : M. Michelin Erwan, M. Planes Jean-Luc, Mme Peault Cécile

- pour les suppléants : M Javerliat Guillaume, M. MICHON Florian, Mme Priou Anne

En élémentaire : 191 inscrits

99 votes dont 8 bulletins nuls ou blancs, ce qui fait un taux de participation : 51,38% (43,63% en 2017)

Les parents élus sont :

- pour les titulaires : Mme Boulain Caroline, Mme Bruneau Delphine, Mme Camus Valentine, Mme Lamour Karine, Mme Morineau Maud.

- pour les suppléants : M André Olivier, Mme Massicot Aurélie, Mme Michelin Angélique, Mme Reymondet Adeline et Mme Guedet Gaëlla

3) Règlement intérieur et charte de la laïcité

Modification du règlement intérieur commun : un point a été ajouté 3.5 « Usage du téléphone portable ».

Vote du règlement.

4) Présentation du RASED et demande de subvention exceptionnelle

Les 3 enseignants spécialisés interviennent sur les 15 écoles du secteur (11 groupes scolaires).

Le réseau d'aide se compose :

- d'une psychologue scolaire Mme Audebrand Ariane,

- d'un enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique, Mr Minguet Hervé.

- d'une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante rééducative Mme Charrier Anita

Ils interviennent régulièrement dans l'école à notre demande, sur le temps scolaire.

Leurs missions : prévenir et réduire les difficultés rencontrés par les élèves dans le cadre scolaire. Ils interviennent soit à la demande des enseignants ou bien des familles.

Mme Audebrand a fait une demande de subvention exceptionnelle à chaque commune de la circonscription, au prorata du nombres d'élèves inscrits dans les écoles afin de pouvoir financer l'achat de tests nécessaires à l'évaluation des élèves dans le cadre de leur orientation scolaire. Les outils utilisés sont renouvelés tous les 10 à 15 ans. L'édition utilisée actuellement n'est plus valable et la fiabilité des bilans réalisés pourraient être remise en cause. C'est pourquoi il est important que Mme Audebrand puisse travailler avec la dernière version de cet outil. Pensez-vous répondre favorablement à sa demande ?

Mr Michon informe qu'il n'a pas été destinataire du courrier et que la commune subventionne à hauteur de 1200 euros chaque année pour le réseau d'aide. La prochaine réunion du conseil municipal du mois de décembre devrait valider la même subvention pour l'année prochaine. Il estime donc que la participation de la commune est suffisante.

Mme Charrier demande si une partie de la subvention peut être utilisée pour l'achat de ces tests. Et demande si la somme peut être versée sur la coopérative scolaire de l'école de rattachement à Saint Gilles Croix de Vie. Mr Michon et Madame Vairon répondent que ce n'est pas possible directement. Une solution est à trouver pour rendre possible l'achat de ces tests : la subvention pourrait peut-être être versée sur la coopérative de l'école élémentaire Henry Simon.

5) Bilan de la rentrée scolaire : les effectifs

Pour l'école maternelle :

L'effectif actuel est de 73 élèves répartis de la manière suivante :

Classes	niveau	niveau	Nombre total d'élèves
Audrey Bretaud (lundi, mardi) et Fabienne Simon (jeudi, vendredi)	5 PS1	19 PS2	24 élèves
Adeline Le Sinq	10 MS	15 GS	25 élèves
Elodie Richard et Patrica Henriet (1 mardi par mois)	10MS	14 GS	24 élèves
			73 élèves

PS1	PS2	MS	GS	Total
5	19	20	29	73

Une inscription en PS2 et une inscription en PS1 sont prévues en janvier.

Dans le calcul des effectifs, 6 PS1 sont comptabilisés par l'inspection académique.
Le mode de répartition des classes et des élèves : il est arrêté en conseil des maîtres.
Les critères de répartition sont pédagogiques en essayant d'avoir :
- des classes avec des effectifs similaires,
- des classes avec des niveaux hétérogènes,
Une attention est également portée aux comportements des élèves.

Prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée 2019 en maternelle

PS1	PS2	MS	GS	Total
6	18	20	20	64

Mme Richard souligne la difficulté de prévoir les effectifs pour les PS2 car les inscriptions arrivent en cours d'année et on ne connaît pas encore l'apport des futurs logements autour de l'école.

Pour l'école élémentaire :

L'effectif actuel est de 115 élèves répartis de la manière suivante :

Enseignants	Niveau et effectif
Mme Mathilde Murzeau	18 CP
Mme Sophie Brucker-Hale	25 CE1
M Sébastien Nocentini et Mme Karen Artaud	23 CE2
Mme Carole Taillé	15 CM1 et 9 CM2
Mme Annie Groisard	13 CM1 et 12 CM2
	115 élèves

Prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée 2018 en élémentaire

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	inscriptions	Total
29	18	25	23	28	2 début 2019	123(+2)

Les effectifs annoncés lors de la première campagne organisée par l'inspection sont de 64 élèves pour la maternelle et de 125 élèves pour le primaire.

Le simple glissement des élèves dans la classe supérieure nous assure une rentrée relativement sereine.

Néanmoins la croissance de nos effectifs ces dernières années ne doit pas masquer le fait qu'il reste encore un nombre important d'élèves scolarisés hors secteur scolaire. De plus l'on constate que les familles déménagent en fonction du travail et le prix élevé du foncier en contraint d'autres à s'installer dans la zone rétro littorale.

Deux projets immobiliers, le premier 58 logements et le second de 32 logements sont en cours de réalisation à proximité des écoles et un troisième va bientôt débuter.

Les directeurs précisent qu'il y a beaucoup d'arrivées pendant l'année.

Mr Michon précise que les familles des élèves inscrits dans les écoles de Saint Gilles ne demandent pas de dérogations en Mairie de Saint Hilaire de Riez. Actuellement **19 élèves** sont scolarisés sur l'école des Salines alors qu'ils devraient être scolarisés sur le groupe Henry Simon.

Les projets de constructions de logements sur le secteur scolaire.

Mr Nocentini demande des précisions sur les constructions de logements en cours. Il y a plusieurs projets de constructions sur le secteur des écoles, 32 logements en constructions rue de la grande vigne et un autre de 9 parcelles constructibles pour jeunes ménages et un autre de 22 lots rue Georges Clémenceau.

Pour la construction des logements voisins de l'école maternelle le chef de projet informe régulièrement les directeurs de l'avancée des travaux.

Les parents d'élèves demandent si la police municipale peut intervenir à l'entrée et la sortie des

écoles car des places de parking sont rendues indisponibles par les travaux et cela rend la circulation très difficile.

Mme Vecchi précise que l'équivalent d'une place de parking et demi par logement est prévue dans la future construction. La municipalité envisage de mettre la rue de la poste en sens unique et ainsi privilégier des places de stationnement.

Organisation des APC, pour la maternelle

Elles ont lieu le soir de 16h30 à 17h15.

Les Activités pédagogiques complémentaires permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages essentiellement en langage (oral et écrit).

Les élèves ne sont pas forcément avec leur enseignante et l'autorisation des parents est toujours demandée.

Organisation des APC, pour l'élémentaire

Ce sont les mêmes modalités que pour la maternelle. Le temps de prise en charge des élèves dès 8h50 par l'ensemble des professeurs est maintenant inclus dans les temps d'APC. Les séances restantes ont lieu après la classe de 16h35 à 17h20.

Cette année les APC ont été recentrés, au titre des préconisations ministérielles, à l'apprentissage de la lecture.

6) Sécurité dans l'école :

Calendrier des exercices de sécurité à réaliser à l'école :

La seule date imposée au niveau national est celle concernant l'alerte intrusion, celle-ci doit être réalisée avant les vacances de la Toussaint.

Septembre : Exercice n°1 évacuation incendie

Octobre : Exercice alerte intrusion

Janvier : Exercice n°2 évacuation incendie

Février/Mars : Exercice PPMS confinement ou évacuation

Avril : Exercice n°3 évacuation incendie

Mai : Exercice PPMS évacuation ou confinement

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) intrusion/attentat.

L'exercice "alerte attentats" s'est bien déroulé dans les deux écoles.

L'alerte a été entendue, la mairie prévoit l'installation d'une alarme intrusion dans les deux écoles au cours des congés de Toussaint. Celle-ci vient d'être installée.

Le confinement s'est réalisé sans peur, sans stress et très rapidement.

Les films occultants posés sur les baies vitrées sont très efficaces, pas de vue dans les classes depuis l'extérieur.

Au cours de l'exercice échange de SMS entre les directeurs et un appel au 114.

Après 8 minutes d'observation, du tour des différents bâtiments, l'alerte a été levée en passant dans les classes pour prévenir les enseignants.

Quelques points de vigilance :

- En élémentaire, quelques bruits de chaises dans les premières secondes de l'exercice ainsi que des bruits de bavardages dans une classe.
- La porte d'accès au couloir de jonction entre les écoles est restée ouverte.
- En maternelle, la fenêtre de la classe de PS donnant sur le préau extérieur n'était pas verrouillée

Une alerte s'est déclenchée par erreur et il apparaît que la porte du dortoir doit aussi être équipée d'un verrou afin de pouvoir mettre les élèves de maternelle qui font la sieste en sécurité.

Commentaire :

† Un visiophone a été demandé en maternelle au budget investissement. A ce jour nous attendons une réponse.

Mr Michon indique que la demande a été faite et la décision sera prise par le conseil municipal.

Les aménagements extérieurs

Il n'est pas possible de récupérer les places de stationnement qui avaient été supprimées dans le cadre de la mise en place des mesures de sécurité du plan vigipirate.

Comme il a été dit précédemment la municipalité étudie des solutions pour améliorer les conditions de stationnement aux abords des écoles.

7-les projets d'école

Présentation des projets d'écoles 2018-2022

Projet de l'école maternelle :

AXE n°1 ♥ Développer la compréhension de la langue orale.

Objectifs :

- Enrichir et renforcer le vocabulaire des élèves pour permettre une meilleure compréhension et favoriser l'entrée dans l'écrit.
- Sensibiliser les élèves à la littérature de jeunesse.
- Amener les élèves à écouter, se questionner, justifier et restituer.
- Utilisation du numérique.

AXE n°2 ♥ Les activités artistiques, vecteur de communication et d'ouverture culturelle.

Objectifs :

- Utiliser le monde sonore pour favoriser le développement du langage.
- Rendre les élèves acteurs de leur parcours artistiques et culturels.
- Eveiller et initier les élèves à l'art théâtral, à l'expression corporelle et aux arts du cirque.

AXE n°3 ♥ Favoriser les apprentissages à travers la mise en oeuvre du parcours citoyen

Objectifs :

- Amener les élèves à devenir autonome et à faire preuve d'initiative pour développer le goût d'apprendre.
- Impliquer les parents dans la scolarité de leur enfant.
- Matérialiser les actions du vivre ensemble via le numérique, continuité avec le parcours citoyen de l'école élémentaire.

Projet d'école de l'école élémentaire :

AXE n°1 ♥ Garantir à chaque élève sa propre réussite

Domaine (s): Les langages pour penser et communiquer et les représentations du monde et l'activité humaine

Compétence(s) du socle concernée(s) : Comprendre et interpréter un texte littéraire ; comprendre et interpréter des images et des documents et les interpréter ; adapter son comportement de lecteur ; lire à voix haute ; pratiquer différentes formes de lecture ; identifier des mots de manière de plus en plus aisée ; être un lecteur autonome

Objectif(s) :

- Assurer la maîtrise du lire.
- Développer et enrichir le vocabulaire.

AXE n°2 Former à la complexité du monde

Domaine(s) : Les méthodes et les outils pour apprendre, les langages pour penser et communiquer, découvrir quelques aspects culturels d'une langue vivante étrangère, et la formation de la personne et du citoyen.

Compétence(s) du socle concernée(s) : écouter et comprendre, lire, parler en continu, écrire, réagir et dialoguer. S'approprier des outils et des méthodes, pratiquer des langages, mobiliser des outils numériques et adopter un comportement éthique et responsable.

Objectif(s) :

- Pratiquer l'anglais du CP au CM2.
- Développer un usage raisonné du numérique.

AXE n°3 Développer des compétences citoyennes et culturelles

Domaine(s) : Les méthodes et les outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen, les représentations du monde et de l'activité humaine.

Compétence(s) du socle concernée(s) : S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement, prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique; expérimenter, produire, créer ; mettre en œuvre un projet artistique ; s'exprimer, analyser sa pratique, s'ouvrir à l'altérité.

Objectif(s) :

- Construire une citoyenneté ouverte et responsable.
- Renforcer l'éducation artistique et culturelle

Mme Richard indique que le souhait des deux équipes est de travailler en cohérence. Un des gros projets de l'année est de réinvestir la BCD. Le souhait de l'équipe est de numériser le fond bibliothécaire. Le projet est en attente par rapport à l'évolution de l'outil utilisé à la médiathèque.

8- Les projets pédagogiques

Cette année, nous avons un projet commun entre les 2 écoles : les plantations et les petites bêtes. Ce projet sera repris pour les portes ouvertes avec un clin d'œil sur les travaux autour de l'école d'où le thème de cette année « Le jardin enchanté ».

Rendez-vous le samedi 1er décembre pour découvrir le travail des élèves.

Le thème des petites bêtes sera repris lors du carnaval qui sera organisé cette année conjointement entre les 4 écoles de St Hilaire de Riez et la municipalité.

Nous remercions la municipalité pour cette démarche.

Mr Michon précise que c'est Mme Moussali qui coordonne le projet. Le carnaval sera organisé à Sion le vendredi 5 avril. Et les agents de la médiathèque seront présents pour assurer le déroulement de la matinée.

Projet ENT :

Les 2 écoles sont sur e-primo.

Nous remercions la municipalité de nous avoir inscrits Le prestataire qui gère l'ENT a changé et E-primo recommence à être opérationnel depuis mi octobre .

Pour optimiser au mieux e-primo, la maternelle souhaiterait continuer de se munir de tablettes.

Actuellement, nous sommes équipés de 2 tablettes. Une demande a été faite auprès de la municipalité. L'utilisation des tablettes permet de développer l'autonomie des élèves.

Les projets musique

Elémentaire : Début juillet, Mme Lucie Robert qui intervenait à l'école en qualité d'intervenante musicale en milieu scolaire, n'a pas souhaité continuer à travailler à St Hilaire. Le projet 2018-2019 sur le thème du jardin avait été élaboré mais il ne pouvait plus être réalisé. Heureusement fin octobre une nouvelle intervenante en musique est recrutée. Nous devrions donc travailler avec Mme Linda MORVAN. Le spectacle aura lieu le 9 mai 2019. Il reste encore quelques détails organisationnels à régler. Mme MORVAN n'interviendra que sur le projet de l'école élémentaire Henry Simon puisqu'elle effectue des interventions sur une autre commune. Elle interviendra 12 heures à raison de 15 séances de 45 minutes par classe. Les contrats sont différents en fonction des types d'intervention et des statuts. De plus, il n'est pas possible de cumuler deux contrats.

Mme Vecchi demande si l'école accepterait de partager les heures de Mme Morvan avec l'école de la Mer et le Vent. Mr Nocentini répond que la demande sera évoquée en conseil des maîtres. Les parents d'élèves demandent qui décide de payer les dumistes en juillet août uniquement. Mme Vecchi précise que cela vient du statut des intervenants. Et ils ne peuvent être payés qu'à la fin du contrat.

Maternelle : Cette année, en lien avec notre projet d'école, nous souhaiterions créer un spectacle musical avec l'aide d'une intervenante en musique. Les élèves proposeraient une réinterprétation musicale du conte traditionnel « Les 3 petits cochons » en s'inspirant de la démarche de Prokofiev dans « Pierre et le loup » consistant à mettre en musique des personnages.

Hors à ce jour, nous n'avons pas d'intervenant en musique. Nous espérons vivement pouvoir concrétiser notre projet et souhaitons fortement que la municipalité puisse répondre favorablement à notre demande.

Mr Michon précise que la municipalité ne peut pas s'engager sur ce projet.

Le projet verger :

Après discussion avec M Patrice Mérieau, responsable du service Espace Nature, il a été décidé de reporter la seconde phase de plantation à la rentrée prochaine, il a été estimé que nous pouvions encore planter jusqu'à 13 arbres devant l'école.

Le verger est un espace public où les fruits sont à la disposition de tous.

Cette année sera donc consacrée à trouver et à mettre en place une solution, la plus économique, pour l'arrosage des arbres. Plusieurs solutions vont être étudiées, l'installation de bacs de récupération d'eau pluviale ou l'installation de réservoirs.

Il est également prévu que nous plantions une haie de framboisier le long du grillage à droite de l'école.

De plus, cette année les élèves installeront des carrés potagers et commenceront la réalisation de plantations.

Nous souhaiterions également réaliser une haie naturelle derrière les PAV afin de les masquer et circonscrire l'éparpillement des papiers et des emballages devant les écoles.

Pour l'élaboration de ce projet nous avons sollicité les conseils de l'association Nature et Culture. Le directeur a donc rencontré M Bernard Taillé afin de lui exposer le cahier des charges du projet. Les objectifs de cette réalisation sont multiples :

- Impliquer les élèves dans la vie de la commune, tisser du lien social.
- faire planter des arbustes par les élèves, aidés comme l'an passé par les agents des espaces nature.
- faire réaliser par les élèves l'affichage pédagogique sur la haie.

- implanter de la biodiversité en fournissant un habitat naturel aux insectes et aux oiseaux.
- introduire des essences naturelles locales et reconstituer un paysage typique.
- masquer et isoler les points d'apports volontaires installés si judicieusement devant les écoles.

Mr Michon a envoyé une réponse négative au projet. Mme Vecchi précise que dans les lieux où des projets similaires ont été réalisés des dépôts sauvages ont régulièrement lieu.

Mr Nocentini demande quelle autre proposition est envisagée par la municipalité. Les parents d'élèves évoquent le manque de poubelles publiques sur la commune.

Les enseignants regrettent que les déchets soit visibles des élèves. Ceci est en contradiction avec les enseignements effectués en classe.

Il est précisé que c'est la communauté de communes qui a décidé d'installer les containers devant l'école.

Le projet « Aménagement de la cour »

Cette année, conformément à l'axe du projet d'école mettant en évidence les activités artistiques, vecteur de communication et d'ouverture culturelle, nous avons choisi de travailler sur l'aménagement de notre cour.

Durant 18 mois, nous allons assister à la construction de 2 immeubles à côté de notre école. Nous souhaiterions réaliser un projet favorisant les 5 sens et la nature contrastant ainsi avec l'urbanisation.

Il nous semble donc intéressant de créer différents espaces : espace sonore, mur végétal, espace motricité, ...

C'est un projet porteur qui intéresse de nombreux enfants et qui est un fabuleux support pour de nombreux domaines d'apprentissages : langage oral comme écrit, explorer le monde, agir s'exprimer et comprendre à travers des activités artistiques, agir s'exprimer et comprendre à travers des activités physiques. Il va également nous permettre de travailler sur les règles de vie dans la cour pour limiter les conflits et favoriser le climat scolaire.

La maternelle a contacté François Gigaud pour réaliser cet aménagement. Mme Vairon précise que certains jeux vont être renouvelés et attend le projet de l'équipe car certains jeux demandent des normes d'installation très strictes. En fonction des délais engendrés par les différentes décisions et autorisations le projet sera éventuellement décalé dans le temps.

Enquête climat scolaire à l'école élémentaire:

Le directeur souhaite réaliser l'enquête climat scolaire. Cette enquête menée auprès des élèves et des personnels va permettre d'obtenir un état des lieux du climat scolaire dans l'école et permettre d'engager une réflexion sur les actions nécessaires à mettre en œuvre pour son amélioration. L'idée étant de reconduire cette enquête 3 ans après afin de mesurer l'évolution réalisée.

Enjeux

- Faire évoluer les représentations pour faire évoluer les pratiques
- Engager l'unité éducative dans un travail à moyen et long terme
- Offrir aux élèves un cadre serein pour apprendre

Objectifs généraux

- Prendre en considération la parole des élèves et des personnels
- Etablir un diagnostic objectif et partagé de la situation
- Evaluer le projet d'école

La démarche

- Adapter le dispositif d'enquête en fonction du contexte local
- Accompagner l'établissement

- Restituer les résultats aux répondants
- Définir des axes d'amélioration du climat scolaire
- Former les équipes

Le conseil des élèves :

Cette année a été mis en place un « conseil des élèves ». Cette instance regroupe deux représentants élus de chaque classe et le directeur. Son rôle est de permettre aux élèves d'investir davantage le fonctionnement de l'école en proposer des projets d'aménagement, des solutions à des problèmes. C'est une instance d'écoute, d'échanges et de propositions.

9- Les activités dans les écoles

Les activités de l'école maternelle

Activités sportives :

La direction des Services Départementaux de l'Education Nationale n'autorise plus la maternelle à avoir des intervenants extérieurs pour les activités sportives. C'est pourquoi, cette année les GS n'auront plus de cycle « Jeux d'opposition ».

Mme Richard demande si il est possible de disposer de créneaux au dojo de la salle de la Faye où si elle doit acheter des tapis pour la salle de motricité.

Bibliothèque :

Mme Thomazeau Annie, bénévole, intervient auprès des élèves de maternelle les jeudis matin pour animer des ateliers lectures auprès des élèves.

Madame Bondu Christine, intervient comme l'année dernière 3h00 les mercredis pendant le temps scolaire et le premier mercredi des vacances, dans les BCD de toutes les écoles pour le rangement, couverture et encodage des livres ou magazines. Les enseignants souhaitent remercier Mme Bondu pour son investissement et la qualité de son travail.

La médiathèque :

Les élèves participeront à 5 interventions à la médiathèque cette année. La première intervention a eu lieu avant les vacances.

Les décroisonnements :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les élèves de GS décroisonnent pendant le temps de sieste de 14h à 14h45 avec les maîtresses de PS, MS et GS. Ils travaillent sur les jeux mathématiques, les jeux de société, l'espace et la phonologie.

Le multi accueil :

Afin de créer une continuité entre le multi-accueil et l'école maternelle, et ainsi faciliter la future rentrée en petite section, nous réitérons notre partenariat entre les 2 structures.

Les enfants pourront ainsi découvrir l'école et la classe de petite section, participer à une petite activité.

Les rencontres se feront à chaque période.

Les activités de l'école élémentaire

Toutes les classes :

Ecole et cinéma : 3 projections dans l'année :

CP, CE1, CE2 : Le chant de la mer, Jiburo et Kirikou et la sorcière

CM2 et CM1 : Tout en haut du monde, Jiburo et Aniki bobo

Sécurité routière : Suite au désengagement de la CDC dans le domaine de sécurité routière auprès des jeunes, nous avons demandé lors du précédent conseil d'école si la police municipale pouvait proposer une sensibilisation dans ce domaine aux élèves de la commune. Après réflexion la municipalité a accepté et propose des interventions par une association auprès des classes de cycle 3, 1/2 journées pour les CM1 et 1 journée pour les CM2. Avec un pôle théorique et un pôle pratique. Cette action à un coût de 200 euros par classe. Le directeur remercie la municipalité pour cette action et souhaiterait que celle-ci soit étendue aux autres classes.

Intervention de la gendarmerie

Chef Grégoire et Maître Hue proposent de remettre en place le permis Piéton en CE2 et le permis internet en CM2.

Médiathèque : emprunts de livres et animations proposées par la médiathèque.

Natation scolaire : du CP au CM2 8 séances.

Journées sportives en fin d'année.

Animations à la Bourrine du Bois Juquaud : Cette année le service du patrimoine propose aux écoles deux thématiques de travail : l'eau et les petites bêtes.

Monsieur Le Maire souhaite que les élèves puissent découvrir le patrimoine de leur commune au moins un fois dans leur scolarité.

Le projet autour de l'eau a pour but d'amener les élèves à une connaissance de leur territoire et de l'évolution des usages de l'eau.

Le projet sur le thème des petites bêtes a pour but d'amener les élèves à une connaissance de leur environnement et de l'interaction entre la faune, la flore et l'homme.

Les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 y participeront.

souhait de Monsieur Le maire 1 fois dans sa scolarité de découvrir le patrimoine de sa commune

Par classe:

CP: Cross de secteur : réalisé le vendredi 19 octobre.

Cycle gymnastique

Cycle jeux d'opposition

CE1 Cross de secteur : réalisé le vendredi 10 novembre.

Cycle gymnastique

Cycle jeux d'opposition

Animations pédagogiques sur le thème de l'eau : *L'eau dans la nature*

Séjour avec nuitée, les 9 et 10 mai 2019 à Maillé, visites et activités dans la réserve biologique de Nalliers.

CE2 : Cross de secteur : réalisé le vendredi 10 novembre.

Rencontres danses

Optimist, 6 séances

Glisse scolaire, 6 séances

Le directeur regrette la mise en place par la commune du « forfait sport » qui limite le choix des activités nautiques qui sont proposées aux élèves. Pour une commune du littorale qui met en avant son lien avec l'océan de part son nom St Hilaire de Riez l'Océan, de part la création de l'EPIC Saint Hilaire Nautisme et qui met avant son dynamisme sportif, ce choix politique est paradoxal.

Mme Vecchi explique que la municipalité doit gérer un budget et que les choix sont contraints et qu'il faut palier au désengagement d'autres entités sur les interventions scolaires comme par exemple pour la sécurité routière.

Les parents d'élèves soulignent que les enfants sont souvent désavantagés par les choix faits par la municipalité.

Initiation aux gestes de premiers secours, 3 séances de 45 min avec l'intervention de Mme Nathalie Guillebaud. Sous réserve que la municipalité accepte que Mme Guillebaud soit remplacée pendant son temps d'intervention en élémentaire.

CM1: Char à voile 6 séances
Cycle golf 6 séances
Rencontres danses

CM2 : Catamaran, 6 séances
Initiation aux gestes de premiers secours, 3 séances de 45 min avec l'intervention de Mme Nathalie Guillebaud.

Echange avec une classe de 6ème dans le cadre de la liaison CM2/6ème

Voyage scolaire : Les Châteaux de la Loire, du 13 au 17 mai 2019.

L'enseignante remercie la mairie pour la subvention spéciale de 290 € par élève allouée car elle permet à tous les élèves de participer à cette classe découverte.

La participation des familles sera plus élevée cette année du fait que le coût du car sera plus important.

Le directeur remercie l'APE pour l'enveloppe budgétaire qu'elle verse à l'école et qui permet de faire baisser le coût de la participation des familles aux voyages scolaires.

10- Les informations municipales

Journées sportives le 14 juin pour les CP, le 18 juin pour les CE et le 21 juin pour les CM.
Nouvelles études pour le marché des commandes fournitures.

11-Questions diverses

- Les draps pour la sieste

Un changement a eu lieu dans l'organisation de la gestion des draps pour la sieste. C'est désormais les familles qui assurent le lavage des draps. Mr Michon précise qu'une réunion aura lieu début janvier avec les ATSEM. Les parents interrogent la municipalité sur le choix de ce changement. Mr Michon indique que ce fonctionnement avait un coût. Et que les horaires de travail ont été lissés pour toutes les ATSEM. Mme Richard précise aussi que le temps de concertation sont restreints et que cela est dommageable pour le fonctionnement des classes.

- L'aménagement de la cour

Le remplacement de la poutre retirée l'année dernière est-il prévu ? Mme Vairon précise que cela est prévu au budget pour 2019.

Mme Richard demande pourquoi le budget de fonctionnement est moins élevé en maternelle qu'en élémentaire.

Mr Nocentini indique que les travaux de remplacement de la verrière ne sont pas terminés et que l'étanchéité n'est pas assurée. Ceci entraîne des infiltrations et des dégradations sur les travaux effectués cet été. La mairie précise que les assurances ont été contactées.

Clôture du conseil : 22h

A, St Hilaire de Riez le mardi 13 novembre 2018

La Secrétaire de séance
Mme Groisard



Les Directeurs
Mme RICHARD



Mr NOCENTINI

